



# AVIS DE CONCOURS 2023

Filière technique - Catégorie C (Femme/Homme)  
(Arrêté et arrêté modificatif d'ouverture n° 2022-100 du 11 juillet 2022  
et n° 2022-107 du 20 juillet 2022)

Les Centres interdépartementaux de gestion de la Petite Couronne et de la Grande Couronne  
de la région Ile-de-France, les Centres de gestion de la région Centre-Val de Loire

**Le Centre de gestion de Seine-et-Marne (Centre organisateur)**

**CO-ORGANISENT**

## DES CONCOURS D'AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL (Homme/Femme)

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS			DATE DES ÉPREUVES ÉCRITES
<b>Concours interne</b> Ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, <b>justifiant au 1<sup>er</sup> janvier 2023, de trois années au moins</b> de services publics effectifs dans un emploi technique du niveau de la catégorie C, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique et être en activité le jour de la clôture des inscriptions.	<b>Concours externe</b> Ouvert aux <b>candidats titulaires de deux titres ou diplômes</b> sanctionnant une formation technique et professionnelle, homologués au niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente.  La demande d'équivalence est à effectuer auprès du Centre de gestion de Seine-et-Marne en même temps que les formalités d'inscription.	<b>3<sup>e</sup> concours</b> Ouvert, aux candidats justifiant, pendant une durée de <b>quatre ans au moins</b> , de l'exercice d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public. Par dérogation, les activités syndicales des candidats bénéficiant d'une décharge d'activité de services ou mis à disposition d'une organisation syndicale sont prises en compte.	<b>Jeudi 26 janvier 2023</b>  dans les locaux de Centrex à Noisy-Le-Grand et/ou Espace Jean Monnet à Rungis et/ou au Centre de gestion à Lieusaint selon le nombre de candidats admis à concourir.

Spécialités	Postes ouverts			TOTAL
	Interne	Externe	3 <sup>e</sup> concours	
Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers	81	41	13	135
Logistique et sécurité	25	13	4	42
Environnement, hygiène	9	4	2	15
Espaces naturels, espaces verts	33	17	5	55
Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique	24	13	4	41
Restauration	64	33	10	107
Techniques de la communication et des activités artistiques	10	5	2	17
Hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines	46	/	/	46
<b>TOTAL</b>	<b>292</b>	<b>126</b>	<b>40</b>	<b>458</b>

**La période de préinscription en ligne, de demande et de retrait des dossiers est fixée du 6 septembre au 12 octobre 2022 inclus.**

Les demandes d'inscription sont à effectuer par internet via le portail national [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr) ou sur le site [www.cdg77.fr](http://www.cdg77.fr) ou à défaut, par courrier adressé au Centre de gestion de Seine-et-Marne, 10 Points de Vue, CS 40056, 77564 LIEUSAINT Cedex.

**La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt de dossiers) est arrêtée au 20 octobre 2022.**

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmises via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (le cachet de La Poste faisant foi) ou déposés à l'accueil du Centre de gestion de Seine-et-Marne avant 17H00 à cette date.

**La Présidente du Centre de gestion  
Maire d'Arville**

**Anne THIBAUT  
Chevalier de l'ordre national du Mérite**